

MAISON DE L'HABITAT

Horaires d'ouverture

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

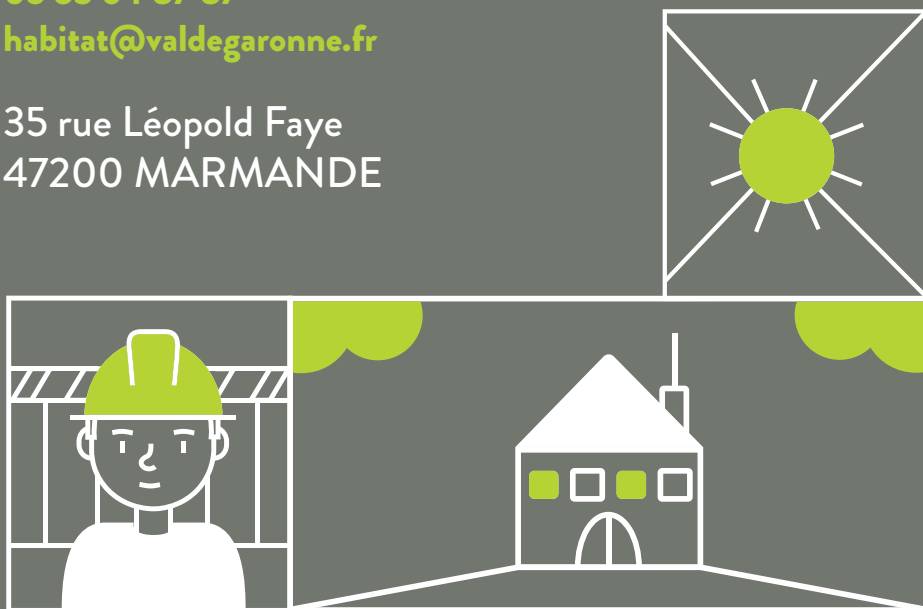
Mardi à jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

05 53 64 87 87

habitat@valdegaronne.fr

35 rue Léopold Faye
47200 MARMANDE



Les conseillers Habitat peuvent également vous recevoir lors des permanences France Services près de chez vous sur rendez-vous.

+ d'infos : RDV sur le site internet
de votre intercommunalité

Conception : Val de Garonne Agglomération. Crédits photos : Stock, Freepik

MAISON

DE

Le service public de la rénovation de l'habitat

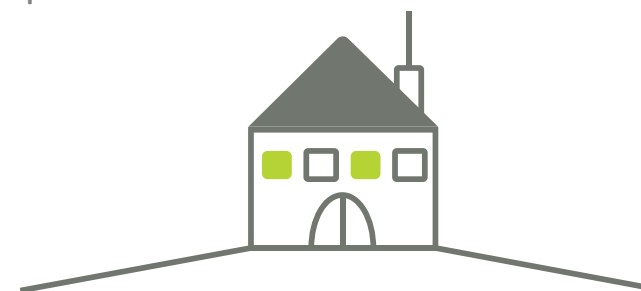
L'HABITAT

en Val de Garonne - Guyenne - Gascogne

107 communes autour de Marmande - Tonneins - Duras - Casteljaloux - Miramont-de-Guyenne

Vous avez des projets ou des questions en matière d'habitat ?

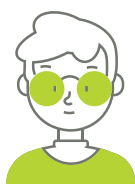
→ Nos conseillers sont là pour vous aider !



MAISON DE L'HABITAT

C'est un lieu unique pour faciliter vos démarches dans vos projets liés à l'habitat. Notre équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions et vous apporter des conseils indépendants, gratuits et adaptés à chaque situation.

POUR QUI ?



→ Propriétaires occupants ou locataires

→ Propriétaires bailleurs ou investisseurs

→ Professionnels de l'immobilier

→ Entreprises du bâtiment

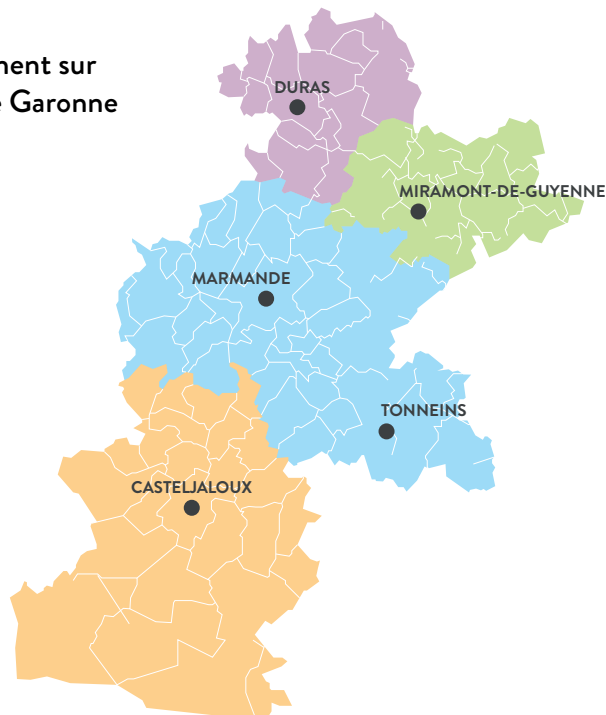
Nos conseillers interviennent sur **107 communes** du Val de Garonne Guyenne Gascogne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE DURAS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS DE LAUZUN

VAL DE GARONNE
AGGLOMÉRATION

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE



→ RÉNOVATION ET AMÉLIORATION DE SON LOGEMENT

Rénovation énergétique, mise aux normes, problèmes d'humidité, adaptation à la perte d'autonomie... Nous vous informons sur les aspects techniques, administratifs et financiers de votre projet de rénovation.

La Maison de l'Habitat est agréée « Mon Accompagnateur Rénov' » permettant de vous assister dans vos démarches de rénovation.

NB : des aides bonifiées existent pour les cœurs de ville

→ CONSEIL JURIDIQUE ET ARCHITECTURAL

Conseil en architecture
Permanence du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour vous accompagner dans vos projets de construction ou de réhabilitation ; insertion du projet dans son environnement, conformité au regard des règles en vigueur...

Conseil juridique
Permanence de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) pour vous informer et vous conseiller sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales du logement.

→ ESPACE DE SENSIBILISATION

Animations, démonstrations, formations, permanences de partenaires.

→ ORIENTATION ET INFORMATION

Pour toute autre question sur le logement, nous vous redirigeons vers le bon interlocuteur.

